22 février 2016
Monsieur le Premier ministre Trudeau,

Le leadership dont votre gouvernement a fait preuve lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Paris nous donne beaucoup d'espoir. Le Canada a été l'un des premiers pays à prôner la limitation de la hausse de la température mondiale à 1,5^{0}C au-dessus des niveaux préindustriels, et à intégrer à l'Accord de Paris, les droits de l'homme, dont ceux des peuples autochtones, l'égalité entre les sexes ainsi qu'une transition juste pour les travailleurs. Il faut maintenant un plan d'action très ambitieux pour respecter ces exigences.

Comme vous vous apprêtez à rencontrer les leaders des gouvernements provinciaux et territoriaux pour discuter des futures politiques climatiques, nous proposons ici des suggestions de politiques que nous aimerions vous voir adopter :

1. **Une nouvelle cible de réduction des émissions fondée sur des données scientifiques et cohérente avec une hausse des températures de 1,5 ^{0}C.** Le Canada doit remplacer l'objectif du précédent gouvernement - de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 30% sous le niveau de 2005 d'ici 2030, par un nouvel objectif fondé sur des données scientifiques et cohérent avec une hausse des températures mondiales de 1,5^{0}C.
    - Il y a une limite au budget carbone global que nous pouvons émettre avant d'atteindre une hausse globale des températures de 1,5^{0}C.
    - Réduire nos émissions le plus possible et le plus tôt possible nous mettra sur la bonne voie pour atteindre cet objectif; tout délai à notre action peut écarter la possibilité de demeurer sous les 1,5^{0}C.
    - Au sommet du G8 en 2009, à L'Aquila en Italie, le Canada s'est engagé à réduire ses émissions de carbone de 80% sous le niveau de 1990 d'ici 2050.
    - Le site Climate Action Tracker estime que le Canada doit fixer un objectif plus ambitieux pour 2030, soit de réduire les émissions de GES d'au moins 73% sous le niveau de 2005, ce qui signifierait une réduction de 67% sous le niveau de 1990.[i]

    Nous demandons au gouvernement de fixer des objectifs annuels en fonction de ces cibles, d'en assurer le suivi et d'en rapporter les progrès.

2. **Un plan clair et mesurable, d'ici 2050, pour une transition vers une énergie à 100% renouvelable.**

    - Le Canada doit effectuer une transition vers un objectif de 100% d'électricité à faibles émissions de GES d'ici 2035 [ii] et viser que, d'ici 2050, toutes les formes d'énergie soient de sources renouvelables.
    - L'investissement en énergie renouvelable créera jusqu'à 8 fois plus d'emplois que l'investissement dans l'extraction minière et pétrolière.

3. **L'élimination des subventions aux industries des combustibles fossiles et l'investissement dans une économie verte.**
    Le budget fédéral de 2016 constitue une bonne occasion d'agir sur la promesse du Canada, faite en 2009, d'éliminer les subventions aux combustibles fossiles et d'annoncer des

initiatives importantes de transport public, d'investissement dans les infrastructures vertes et de promotion des technologies propres, tel que promis pendant la campagne électorale.

- L'organisation Oil Change International estime que les subventions canadiennes annuelles à ces industries étaient de 2,9 milliards de dollars en 2013 et 2014, dont 1,7 milliard du gouvernement fédéral. [iii]
- Des revenus complémentaires pour investir dans une économie verte peuvent être obtenus par une taxe sur les transactions financières.[iv]

4. **Une taxe sur le carbone fixée à 30$ la tonne d'émission de GES et un engagement à augmenter cette taxe au fil des années.**
   Nous demandons au gouvernement d'établir, en consultation avec les provinces et les territoires, une norme nationale pour le prix des émissions de carbone par une taxe sur le carbone, fixée à 30$ la tonne de GES, assortie d'une hausse graduelle, cohérente avec une augmentation de la température limitée à 1,5^{0}C.
   - La hausse continue du prix du carbone est primordiale pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de CO_2.
   - L'adhésion du public pourra être obtenue par la mise en place d'un programme de dividendes remis aux ménages à revenu moyen ou à faible revenu.
   - Le très faible prix du pétrole offre une bonne occasion pour introduire une taxe sur le carbone proportionnelle aux impacts des émissions de CO_2 sur notre climat.
   - Une taxe sur le carbone serait un bon complément à d'autres mesures réglementaires.

5. **Un processus d'approbation réglementaire ambitieux et permanent pour évaluer les projets énergétiques**.
   Un nouveau processus d'approbation réglementaire permanent pour évaluer les projets énergétiques, incluant les pipelines, doit être mis en place afin de remplacer le processus biaisé de l'Office national de l'énergie.
   - Les mesures provisoires d'évaluation, annoncées en janvier dernier pour les pipelines Trans Mountain et Énergie Est, constituent un pas en avant, mais elles doivent quand même être renforcées.
   - Ces mesures provisoires prévoient « d'importantes consultations » avec les peuples autochtones ainsi que des accommodements le cas échéant, mais on est encore loin du droit des populations autochtones à un consentement libre, préalable et éclairé, tel que requis dans la *Déclaration des droits des peuples autochtones* des Nations Unies, que votre gouvernement a promis de défendre.
   - Même si elles promettent d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre en amont des projets à l'étude, ces mesures ne permettent pas de prendre en compte l'énorme empreinte carbone en aval, lorsque les produits sont brûlés. Que ces émissions soient produites au Canada ou ailleurs dans le monde, elles ont des conséquences mesurables désastreuses sur notre climat.

6. **4 milliards de dollars par année pour des mesures d'adaptation et d'atténuation dans les pays du sud.**
   Avant la conférence de Paris, vous avez annoncé un fonds de 2,65 milliards de dollars sur cinq ans pour des mesures d'adaptation et d'atténuation dans les pays en développement.

- En se basant sur des précédents où le Canada a fourni des contributions à hauteur de 3 ou 4% des fonds multilatéraux, la juste part du Canada sur l'engagement de 100 milliards de dollars US prévu dans le document de Paris exigerait une contribution de 4 milliards de dollars par an d'ici 2020.

C'est un moment décisif pour votre gouvernement – et certainement pour notre pays. Vous avez une occasion unique de placer le Canada sur la voie d'un avenir climatique plus sûr. Cela prendra à la fois de la vision et du courage pour prendre ce chemin. Sachant que vous avez une solide base d'appui, vous pouvez le faire.

Les changements climatiques présentent de sérieuses menaces à la paix dans le monde si des mesures déterminantes ne sont pas prises. Des gestes concrets et urgents sont nécessaires aussi pour le bien-être de tous les Canadiens, particulièrement des jeunes qui auront à porter le poids disproportionné de notre inaction.

Les générations actuelles et futures comptent sur votre courage et sur votre sagesse pour nous conduire vers un avenir prospère, équitable et durable.

i Voir l'évaluation de l'INDC (intended nationally determined contribution) du Canada sur le site de Climate Action Tracker au http://climateactiontracker.org/countries/canada.html et cliquer sur "Fair Share" http://climateactiontracker.org/countries/canada.html

ii Voir Agir sur les changements climatiques: les solutions d'universitaires canadiens et canadiennes au http://biology.mcgill.ca/unesco/FR_Fullreport.pdf

iii Voir Oil Change International. *Empty promises: G20 subsidies to oil gas and coal production* au http://priceofoil.org/content/uploads/2015/11/Empty-promises_main-report.2015.pdf Les données en dollars US ont été converties en dollars canadiens sur la base des taux de change moyens pour 2013 et 2014.

iv Voir "An Idea Whose Time Has Come: Adopt a Financial Transactions Tax" *Briefing Paper No. 24,* mai 2010, au http://www.climatefast.ca/resources/adopt-financial-transactions-tax-briefing-paper-kairos